

## DEVENEZ PARTENAIRE DE LA PETITE PHILHARMONIE

En soutenant LA PETITE PHILHARMONIE,  
Vous contribuez à la promotion et à la diffusion de la musique symphonique.

Vous montrez votre attachement à la diffusion de la musique vivante et en particulier au répertoire symphonique du classicisme et du premier romantisme mais aussi à la création contemporaine, afin de donner, par la musique, de l'émotion et de créer du lien entre les individus et les générations.

Vous participez à des actions culturelles pour les publics de Grenoble et de son agglomération, du département de l'Isère, mais aussi en direction des milieux ruraux, scolaires, hospitaliers et carcéraux, des entreprises et des associations de notre région.

La musique et son langage universel touchent ainsi un public extrêmement large, diversifié et important. L'impact médiatique et l'image positive que LA PETITE PHILHARMONIE véhicule sont alors au bénéfice de nos partenaires.

Vous soutenez l'éducation musicale des jeunes en participant au financement de places à tarifs très attractifs pour les scolaires et leurs familles et en participant au développement et au financement de présentations pédagogiques. Vous participez également à des actions éducatives auprès de futurs professionnels de la musique puisque LA PETITE PHILHARMONIE s'attache à travailler en lien avec le Conservatoire à rayonnement régional de Grenoble, ses enseignants et ses élèves.

Vous pouvez promouvoir l'image de marque de votre société quel que soit le support utilisé (programmes et affiches de concerts, plaquette de présentation de l'orchestre, site internet, supports médias...). Vous pouvez également distribuer vos propres produits publicitaires lors de nos concerts, afin de renforcer l'identité de votre société.

Vous avez un accès privilégié à nos concerts, la possibilité d'assister à des répétitions, d'organiser éventuellement un concert privé, afin d'offrir à vos collaborateurs, clients, fournisseurs, comités d'entreprise, un moment de prestige associé à une image positive du partenaire.

Grâce à votre mécénat, à votre aide et à votre soutien,  
LA PETITE PHILHARMONIE pourra financer les actions suivantes :

- Développement des concerts en dehors de Grenoble, sur l'ensemble du territoire isérois, pour un plus grand rayonnement de l'orchestre et un accès à tous aux concerts symphoniques,
- Organisation de concerts supplémentaires par programmes pour toucher un public plus large,
- Acquisition d'instruments et de matériel pour l'orchestre (percussions, pupitres, partitions...),
- Organisation de présentations de l'orchestre symphonique aux scolaires.

# LA PETITE PHILHARMONIE

Orchestre de chambre en Isère | Bruno Delaigue, direction

## VOS DONNS ET VOS AVANTAGES

En échange de votre soutien et de votre aide,  
LA PETITE PHILHARMONIE prend les engagements suivants :

- Faire mention explicitement de votre entreprise sur une partie ou sur l'ensemble de nos supports (affiches, flyers et programmes de concerts, dossier de présentation et site de l'orchestre) par la présence de votre logo et de vos coordonnées,
- Vous informer régulièrement de l'actualité de LA PETITE PHILHARMONIE,
- Vous offrir pour la saison ou pour un concert choisi de l'orchestre, pour vous, vos employés ou vos clients, des billets dont le nombre correspondra à l'équivalent de 25 % du montant de votre aide financière (ainsi, pour 250 € de don vous disposerez de 4 billets, pour 500 € de 8 billets, pour 750 € de 12 billets, pour 1000 € de 16 billets et ainsi de suite...),
- Inviter à certaines de nos répétitions vos employés et clients.

Autant de possibilités qu'il conviendra ensemble de mettre en œuvre, après discussion, en fonction de vos attentes et demandes et du montant de l'aide que vous pourrez apporter à LA PETITE PHILHARMONIE.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter :  
[info@lapetitephilharmonie.fr](mailto:info@lapetitephilharmonie.fr) ou 04 76 89 82 68